

DEPARTEMENT DE LOT & GARONNE

ENQUETE PUBLIQUE

Du mercredi 27 avril 2022 au lundi 30 mai 2022 inclus.

Déclaration d'Intérêt Général avec Déclaration loi sur l'eau pour la gestion du bassin versant du Toulza.



RAPPORT et CONCLUSIONS du COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Destinataires :

Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne.

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Monsieur le Président de l'Agglomération d'Agen.

Archives.